

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 20 avril 2021

Boulogne-Billancourt (France), le 30 mars 2021 – Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, telle que modifiée et dont les dispositions ont été prorogées par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021, l'Assemblée Générale Mixte de la Société convoquée pour le 20 avril 2021 à 8 heures (sur première convocation) se tiendra exceptionnellement au siège social de la Société situé 27, avenue du Général Leclerc, à Boulogne Billancourt, à **huis clos**, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents.

L'Assemblée Générale Mixte sera diffusée en direct et dans son intégralité sur le site Internet de la Société : www.vallourec.com, étant précisé que les actionnaires ne pourront pas participer et voter en direct par voie de conférence téléphonique ou audiovisuelle du fait de l'impossibilité technique de procéder à leur identification.

Tous les documents et informations prévus à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, en ce compris notamment l'avis préalable de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 15 mars 2021, la brochure de convocation de l'Assemblée Générale incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions et les rapports correspondants du Directoire et du Conseil de Surveillance, ainsi que les modalités de participation et de vote, peuvent être consultés sur le site Internet de Vallourec (<https://www.vallourec.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>). L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire le 31 mars 2021 et dans un journal d'annonces légales et sera également consultable sur le site Internet de la Société à la même adresse que ci-dessus.

Les autres documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Mixte seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège social de Vallourec, 27, avenue du Général Leclerc à Boulogne-Billancourt (92100). Jusqu'au 15 avril 2021 (inclus), les actionnaires pourront également demander communication des documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale en application des dispositions légales et réglementaires, sur simple demande à l'adresse e-mail suivante : actionnaires@vallourec.com, accompagnée, pour les actionnaires au porteur, d'une attestation d'inscription en compte délivrée par l'intermédiaire qui gère leurs titres ; et en spécifiant dans tous les cas l'adresse électronique à laquelle les copies des documents leur seront communiquées.

Dans la mesure où il n'est pas possible de se réunir physiquement, les actionnaires ne pourront pas demander de carte d'admission. Dans ces conditions, les actionnaires sont vivement encouragés à voter soit par Internet sur la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS, soit par correspondance via le formulaire de vote papier, ou encore en donnant pouvoir à une personne physique ou morale de leur choix ou au Président de l'Assemblée Générale conformément à la réglementation applicable et aux modalités de participation à l'Assemblée Générale.

Les actionnaires détenant leurs actions au porteur devront se rapprocher de leur intermédiaire financier pour se procurer le formulaire de vote. Les actionnaires au nominatif recevront directement ce formulaire avec la brochure de convocation.

L'Assemblée Générale se tenant à huis clos, aucune résolution nouvelle ni projet d'amendement ne pourront être inscrits à l'ordre du jour en séance.

Les actionnaires sont par ailleurs invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site Internet de la Société (<https://www.vallourec.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>), qui pourrait être mise à jour pour préciser les modalités définitives de participation à cette Assemblée Générale, en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux ou de leur levée, qui le cas échéant permettraient de tenir l'Assemblée Générale en présence des actionnaires.

Enfin, les scrutateurs de l'Assemblée Générale seront désignés conformément à la réglementation applicable : dans ce cadre, ces fonctions seront proposées à des actionnaires parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote dont la Société a connaissance à la date de convocation de l'Assemblée. Les actionnaires seront informés dès que possible de l'identité et de la qualité des personnes désignées, conformément à la réglementation.

À propos de Vallourec

Leader mondial sur ses marchés, Vallourec fournit des solutions tubulaires de référence pour les secteurs de l'énergie et pour d'autres applications parmi les plus exigeantes : des puits de pétrole et de gaz en conditions extrêmes aux centrales électriques de dernière génération, en passant par des projets architecturaux audacieux et des équipements mécaniques ultra-performants. Fidèle à son esprit pionnier et fort d'une R&D de pointe, Vallourec ne cesse de repousser les frontières technologiques. Implanté dans une vingtaine de pays, au plus près de ses clients, le Groupe rassemble près de 17 000 collaborateurs passionnés et engagés qui offrent bien plus que des tubes : ils proposent des solutions toujours plus innovantes, fiables et compétitives, pour rendre possibles tous les projets.

Coté sur Euronext à Paris (code ISIN : FR0013506730, Ticker VK), Vallourec fait partie de l'indice SBF 120 et est éligible au Service de Règlement Différé (SRD) Long Seulement.

Aux États-Unis, Vallourec a mis en place un programme sponsorisé d'American Depositary Receipt (ADR) de niveau 1 (code ISIN : US92023R2094, Ticker : VLOWY). La parité entre l'ADR et l'action ordinaire Vallourec est de 5 pour 1.

Calendrier

20 avril 2021	Assemblée Générale Mixte et Assemblée Spéciale
20 mai 2021	Publication des résultats du premier trimestre 2021

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations investisseurs

Jérôme Friboulet
Tél. : +33 (0)1 49 09 39 77
Investor.relations@vallourec.com

Relations presse

Héloïse Rothenbühler
Tél. : +33 (0)1 41 03 77 50
heloise.rothenbuhler@vallourec.com

Relations actionnaires individuels

N° Vert : 0805 65 10 10
actionnaires@vallourec.com